

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du **09 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **16**
de votants : **19**

Étaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien
Mme GUILLAUME Monique a donné procuration à Mme FRANCOIS Andrée
M. LEVE Damien a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/03/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2024.

N° 21/2024 : Retrait de la délibération N° 04/2024 du conseil municipal du 23 janvier 2024

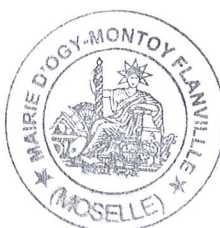
- Vu le courrier du Bureau du contrôle de légalité de la Préfecture de la Moselle en date du 06 mars 2024, demandant le retrait de la délibération N° 04/2024 du conseil municipal du 23 janvier 2024,

- Vu l'arrêté municipal N° 04/2024 du 24 janvier 2024 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur LEVÉ Damien, Conseiller Municipal Délégué à compter du 24 janvier 2024,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur GULINO Eric, Maire,

Après discussion, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **RETIRE** la délibération N° 04/2024 du conseil municipal du 23 janvier 2024.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 09 avril 2024

Le Maire,
Eric GULINO